

Municipales 2026 : Alain Gauthier réclame aux candidats à la mairie de Reims un lieu de mémoire pour les victimes du génocide au Rwanda

Valérie Coulet

L'Union, 1^{er} mars 2026

Dans une lettre ouverte, le Rémois Alain Gauthier, qui traque depuis de très longues années les génocidaires impunis des Tutsi au Rwanda, réclame un lieu de mémoire et de recueillement à Reims.



Le Rémois Alain Gauthier, qui préside le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), est connu pour sa ténacité et sa soif de justice. Depuis vingt-cinq ans, avec son épouse Dafroza, il remue ciel et terre pour que les responsables du génocide des Tutsi qui

vivent en France répondent de leurs actes.

Aujourd'hui, en pleine campagne électorale, Alain Gauthier adresse une lettre ouverte aux têtes de liste pour les municipales à Reims, pour réclamer un « *lieu de mémoire et de recueillement dédié au génocide des Tutsi du Rwanda dans la ville de Reims* ». Car, selon lui, la stèle inaugurée le 26 avril 2025 au square des Victimes-de-la Gestapo , « *en mémoire de toutes les victimes des génocides* », « *ne peut pas répondre à notre objectif de donner de la visibilité à cette mémoire et de la partager autour d'un lieu de recueillement* » .

Alain Gauthier demande au « *prochain maire de la Ville de Reims de s'engager à répondre favorablement à cette requête, pas simplement pour accorder aux rescapés et aux descendants des victimes un lieu de recueillement, mais aussi pour permettre à tous les citoyens de conserver la mémoire de ce drame afin que les survivants ne soient pas les seuls à être renvoyés à leur propre histoire* ». « *Nous avons besoin de faire connaître cette mémoire*

: pour avancer, ne pas oublier, éduquer, informer et participer à la prévention », insiste-t-il.

Selon Alain Gauthier, la stèle du square des Victimes de la Gestapo n'est pas suffisante

Dans cette lettre ouverte, Alain Gauthier rappelle que le génocide des Tutsi au Rwanda a eu lieu entre avril et juillet 1994 et qu'il a « *décimé plus d'un million de personnes pour la seule raison de leur classification ethnique* ». « *Ces événements terribles provoqués*

par l'action ou l'inaction humaine méritent d'être commémorés en partie comme un signe de respect envers les victimes qui ont péri ou ont souffert », écrit-il.

Dans cette lettre ouverte, le Rémois fait remarquer que des espaces de mémoire et de commémorations ont déjà été érigés au Rwanda ainsi dans « *de nombreuses villes de France et d'Europe* ». « *L'instauration d'un lieu de mémoire sur le territoire de Reims, accessible au plus grand nombre, doit permettre un temps de réflexion sur un passé commun, de transmission mémorielle apaisée, mais aussi de partage collectif d'émotion* », assure-t-il. Reste à savoir si Alain Gauthier sera entendu par les différents candidats au fauteuil de maire à Reims.